

CHARTRE de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion

NOTRE OBJECTIF

Produire des logements de qualité, abordables et vecteurs d'insertion pour mettre en œuvre le Droit au logement.

Produire des logements de qualité...

- Produire de « beaux » logements qui suscitent la fierté collective, de leurs occupants comme du voisinage ;
- Produire des logements bien situés : la proximité des services, commerces et transports, ainsi que l'intégration dans le tissu urbain sont vecteurs d'insertion pour les locataires. Produire des logements en diffus, c'est à dire au cœur de la vie sociale, est un choix ;
- Concevoir des logements facilement appropriables par les locataires : le choix des équipements et matériaux est pensé pour faciliter leur usage et leur maintenance. Leur fonctionnement est expliqué précisément à l'entrée dans le logement.

... pour des personnes défavorisées

- Attribuer les logements à des ménages mal logés ou sans logement, quelles que soient les modalités définies localement ;
- Concevoir des habitats adaptés à des besoins spécifiques de ménages en difficulté, à l'unité ou en petit collectif, visant la mixité sociale à l'échelle de l'immeuble ou du quartier ;
- Définir le loyer de sortie de nos logements de manière à ce qu'ils soient accessibles à tous les ménages, quelles que soient leurs ressources ;
- Construire ou réhabiliter des logements économes en énergie. Le choix des travaux s'inscrit dans un double objectif : réduire le coût des charges pour les locataires et participer à l'effort de réduction des consommations d'énergie liées au bâtiment ;
- Au-delà du loyer et des charges d'énergie, optimiser l'ensemble des dépenses à la charge des locataires pour baisser le coût d'usage du logement.

COMMENT NOUS Y PARVENONS

Produire du logement en cohérence avec les besoins du territoire.

La proximité et la souplesse d'acteurs « artisans » du Droit au logement

- Quels que soient nos modèles organisationnels, nos projets sont définis par des associations locales ayant une connaissance fine des besoins sur leur territoire ;
- Chacun de nos projets est unique : sa conception, son financement, son mode de gestion peuvent être adaptés pour répondre à un besoin ou une contrainte particulière ;
- La variété des problématiques auxquelles nous sommes confrontés nous amène à être créateur de nouvelles formes d'habitat.

Une offre en le lien étroit avec la gestion locative adaptée

- Nos services ou partenaires de gestion locative adaptée et d'accompagnement social participent en amont à la définition du projet social et partagent leur retour d'expérience sur la qualité d'usage des équipements et matériaux choisis ;
- Les équipes de gestion locative adaptée sont mobilisées pour garantir le succès du rapport locatif et gérer rapidement tout incident de parcours ;
- Tout est mis en œuvre pour faciliter l'accès aux droits des locataires, améliorer leur solvabilisation et favoriser leur insertion, à travers la mise en œuvre d'un accompagnement selon les demandes et besoins identifiés.

L'initiative associative et citoyenne pour contribuer aux politiques publiques

- La société civile est au cœur de notre projet : c'est elle qui permet l'implication de bénévoles et l'apport de financements solidaires, faisant de nous des acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- Logement d'Abord, revitalisation des centres anciens, lutte contre la précarité énergétique, habitat inclusif : notre action s'inscrit dans les politiques publiques. Les opérations se construisent en partenariat avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales, dont le soutien est indispensable à la réussite de nos projets ;
- Notre offre est complémentaire à celle des organismes HLM et des SEM immobilières.